

AIERG

Association Intercommunale
pour l'Épuration Région
Grandson

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL Mercredi 24 juin 2026 à Giez

A l'attention des communes membres de l'AIERG et pour affichage au pilier public

Présidence :
Monsieur Antonio Vialatte

Dans sa séance du 24 juin 2026,

Le Conseil intercommunal de l'AIERG,

- sur proposition du comité directeur,
- ayant pris connaissance du préavis n°48/26 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la construction des tronçons entre la STAP des Pins et la future STAP de Concise ainsi que pour la construction des STAP de Champagne, Bonvillars, Onnens et Concise
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

- D'autoriser le Comité directeur à financer un crédit d'investissement pour la construction des tronçons entre la STAP des Pins et la future STAP de Concise ainsi que pour la construction des STAP de Champagne, Bonvillars, Onnens et Concise par un emprunt bancaire
- D'accorder à cet effet un crédit d'investissement de **CHF 12'754'719.00**

Ainsi fait en séance du Conseil intercommunal de l'AIERG, le 24 juin 2026

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR L'ÉPURATION REGION GRANDSON

Le Président

La Secrétaire



Antonio Vialatte



Virginie Lénart